

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE**

Avril2026-029

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLESLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GIBELIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/04/2026

Présents : Pascal GIBELIN, Maire ; Sylvie BAISSAT, 1^{ère} Adjointe ; Pascal FEYT, 2^{ème} Adjoint ; Martine RIOUX, 3^{ème} Adjointe ; Maryse FLORENTIN ; Robert BAISSAC ; Marie Andrée OBRIER ; Dominique DUBRAY ; Marc GODFRIN ; Emmanuel CHAPPART ; Rodrigue LEGRAND ; Julie POUILLOUX.

Excusés : Martine HOLLEVILLE ; Guylaine LAPORTE ; Jaufré LÉPINETTE.

Pouvoir : Guylaine LAPORTE à Sylvie BAISSAT

Madame Martine RIOUX a été élue secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2026 dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 21 avril 2026.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, après vote : CONTRE = 0 ABSENTION = 0 POUR = 13

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 27 mars 2026.

Ainsi fait et délibéré, les ans, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Pour extrait certifié conforme,

Pascal GIBELIN,
Maire de BLESLE.



PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE

L'an deux mille vingt six, le vingt sept mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLESLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GIBELIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/03/2026

Présents : Pascal GIBELIN, Maire ; Sylvie BAISSAT, 1^{ère} Adjointe ; Pascal FEYT, 2^{ème} Adjoint ; Martine RIOUX, 3^{ème} Adjointe ; Maryse FLORENTIN ; Robert BAISSAC ; Marie Andrée OBRIER ; Martine HOLLEVILLE ; Dominique DUBRAY ; Marc GODFRIN ; Guylaine LAPORTE ; Emmanuel CHAPPART ; Jaufré LÉPINETTE ; Rodrigue LEGRAND ; Julie POUILLOUX.

Madame Guylaine LAPORTE a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Désignation des délégations
- Désignation des membres à la Commission des Finances
- Bail de location Plagne
- Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 24 mars 2026.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, après vote : CONTRE = 0 ABSENTION = 0 POUR = 15

approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026.

2- DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERREES (CLECT) DE LA CCBSA

Suite aux élections municipales de 2026, il y a lieu d'élire les deux délégués à la Commission d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Pascal GIBELIN, Maire, domicilié 12 rue Edouard Chatillon 43450 BLESLE – 06 76 68 40 24 – pgibelinblesle@orange.fr en qualité de délégué titulaire
- Sylvie BAISSAT, 1^{ère} Adjointe au Maire, domiciliée 39 Chemin de Longchamp 43450 BLESLE – 06 61 88 59 05 – sydonnadieu@laposte.net en qualité de déléguée suppléante

de la Commune de Blesle pour siéger à la Commission d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

DESIGNATION DES DELEGUES AU S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE

Suite aux élections municipales de 2026, il y a lieu d'élire les deux délégués au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme délégués :

- Titulaire

Pascal GIBELIN, Maire, domicilié 12 rue Edouard Chatillon 43450 BLESLE –
06 76 68 40 24 – pgibelinblesle@orange.fr

- Suppléant

Pascal FEYT, 2^{ème} Adjoint au Maire, domicilié 2 Place des Anciens Combattants 43450 BLESLE –
06 31 90 54 38 – feyt.pascal@orange.fr

de la Commune de BLESLE au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Désignation des 2 délégué(e)s de la commune de BLESLE au Secteur Intercommunal d'Énergie de BRIOUDE-NORD/BLESLE

Monsieur le Maire rappelle que le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de 2026 entraîne, comme à l'accoutumée, un renouvellement général des instances délibérantes des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et des Syndicats Intercommunaux ou Mixtes auxquels la commune est adhérente.

Le Syndicat Départemental d'Énergies qui regroupe les 257 communes de la Haute-Loire et dont la commune est donc membre, est composé de 18 Secteurs Intercommunaux d'Énergie (S.I.E.), qui ont à la fois le rôle de représentation des communes et qui permettent des réunions de travail au niveau local.

A cet égard, les statuts du Syndicat prévoient que **chaque commune désigne deux délégué(e)s pour siéger au Secteur Intercommunal d'Énergie auquel elle appartient**. Chaque Secteur constituera ainsi un collège électoral et désignera, en son sein, les délégués au Comité du Syndicat Départemental, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 3 communes regroupées dans le Secteur concerné.

La commune de BLESLE appartient au Secteur Intercommunal d'Énergie de BRIOUDE-NORD/BLESLE au sein duquel elle est donc représentée par deux délégué(e)s.



Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal désignent pour siéger au sein du Secteur Intercommunal d'Énergie de BRIOUDE-NORD/BLESLE :

- Marc GODFRIN, conseiller municipal, domicilié 51 Allée du pommier LA BESSIERE 43450 BLESLE –
06 09 01 49 69 – marc.godfrin@laposte.net
- Rodrigue LEGRAND, conseiller municipal, domicilié 4 Rue de la Rodde 43450 BLESLE –
07 86 62 39 20 – rlegrand.hntconfort@gmail.com

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION GEOGRAPHIQUE DU CEZALLIER

Suite aux élections municipales de mars 2026, il y a lieu d'élire les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants au sein de la commission géographique du Cézallier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme :

➤ Délégués titulaires :

- Monsieur Robert BAISSAC, conseiller municipal, domicilié 378 route de Lempdes LE BASBORY 43450 BLESLE – 06 42 17 70 91 – robertbaissac@orange.fr
- Madame Marie Andrée OBRIER, conseillère municipale, domiciliée 28 Le Bourg Neuf 43450 BLESLE – 06 89 51 68 71 – obriermarieandree@gmail.com

➤ Déléguées suppléantes :

- Madame Martine HOLLEVILLE, conseillère municipale, domiciliée 326 Rue des fours CHASSIGNOLLES 43450 BLESLE – 06 45 47 66 06 – maholleville@gmail.com
- Madame Maryse FLORENTIN, conseillère municipale, domiciliée 276 Montée du Bucheron LA BESSIERE 43450 BLESLE – 06 06 96 36 49 – maflo34@gmail.com

Pour représenter la Commune de BLESLE au sein de la commission géographique du Cézallier.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ à L'ASSOCIATION « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE France »

Suite aux élections municipales de mars 2026, il y a lieu de désigner le délégué à l'Association « Les Plus Beaux villages de France ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Monsieur Robert BAISSAC, conseiller municipal, domicilié 378 route de Lempdes LE BASBORY 43450 BLESLE – 06 42 17 70 91 – robertbaissac@orange.fr

à l'Association « Les Plus Beaux villages de France ».

DÉLÉGUÉS AU CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué (élu) et un délégué (personnel communal) pour représenter la Commune au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Après délibération et vote, les délégués sont les suivants :

- Elue : Martine RIOUX, 3ème Adjointe au Maire, domiciliée 544 Bord de Sianne LA BESSIERE 43450 BLESLE – 06 80 88 10 47 – m.rioux43@gmail.com
- Personnel Communal : Isabelle GIBELIN, Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, domiciliée 12 Rue Édouard Châtillon 43450 BLESLE – 06 33 07 17 80 – isa.blesle@wanadoo.fr.

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE LES FONTILLES A BLESLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un élu au Conseil d'Administration du Collège de BLESLE.

Après vote et délibération :

- Monsieur Marc GODFRIN, conseiller municipal, domicilié 51 Allée du pommier LA BESSIERE 43450 BLESLE – 06 09 01 49 69 – marc.godfrin@laposte.net

est désigné comme délégué de la Commune de BLESLE au conseil d'administration du Collège Les Fontilles à BLESLE.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ A LA FÉDÉRATION DES SITES CLUNISIENS

Suite aux élections municipales de 2026, il y a lieu de désigner le délégué à la Fédération des Sites Clunisiens. Monsieur Jean-Paul RENARD ayant en charge le dossier lors de la dernière mandature, a été proposé pour continuer dans ses fonctions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Jean-Paul RENARD, domicilié 1 Place du Vallat 43450 BLESLE – 06 77 17 12 62 – 04 71 76 22 30 – jean-paulrenard@orange.fr

comme délégué à la Fédération des Sites Clunisiens.

NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un nouveau conseiller municipal en charge des questions de défense.

Vu l'exposé et après délibération, le conseil municipal décide de nommer :

- Madame Julie POUILLOUX, née le 11 juin 1990, domiciliée 130 Rue de la Mine CHANTEJEAIL 43450 BLESLE - 06 12 19 31 58 – pouilloux.j@gmail.com
Conseillère municipale en charge des questions de défense.

3-DÉSIGNATION DES ÉLUS A LA COMMISSION DES FINANCES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer la commission des finances.

Après délibération, les membres suivants sont désignés :

- Pascal GIBELIN, Maire
- Sylvie BAISSAT, 1ère Adjointe
- Pascal FEYT, 2ème Adjoint
- Martine RIOUX, 3ème Adjointe
- Maryse FLORENTIN, conseillère municipale
- Robert BAISSAC, conseiller municipal
- Marie Andrée OBRIER, conseillère municipale
- Martine HOLLEVILLE, conseillère municipale
- Dominique DUBRAY, conseiller municipal
- Guylaine LAPORTE, conseillère municipale

Pour siéger à la Commission des finances.

4- FRICHE DE PLAGNE : LOCATION EN BAIL PRECAIRE DU BATIMENT N° 6 POUR UNE DUREE DE 12 MOIS RENOUEVABLE DEUX FOIS A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2026 A L'ATELIER DE LA GRANGE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été sollicité par Monsieur Jonathan CREGUT, L'Atelier de la Grange, réparation carrosserie des véhicules automobiles, tôlerie, peinture, traitement anti-rouille, domicilié Route de Brousse 15500 MASSIAC qui souhaite louer un atelier sur la

Friche de Plagne. Il demande que la Commune lui loue le bâtiment THELLIER soit une surface totale d'environ 500 m² à compter du 1^{er} avril. Monsieur le Maire demande l'avis des conseillers.



Après délibération, le conseil municipal décide :

- D'accepter la location du bâtiment n° 6 de la Friche de Plagne en bail précaire à L'Atelier de la Grange, représenté par Monsieur Jonathan CREGUT à compter du 1^{er} avril 2026 jusqu'au 31 mars 2027 soit 12 mois consécutifs. Il pourra être renouvelé deux fois par tacite reconduction.
- De fixer le montant du loyer mensuel à 500,00 € HT (cinq cent euros) soit 600,00 € TTC (six cent euros), avec affiliation du service à la TVA et le choix du régime réel normal trimestriel.
- Que les clauses du bail de location seront identiques aux baux établis par la Commune.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour qu'il signe toutes les pièces relatives à cette location.

5- QUESTIONS DIVERSES

- MOTION COLLEGE LES FONTILLES A BLESLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le 26 mars 2026, suite à l'invitation de Monsieur le Principal il a assisté à la réunion du Conseil d'Administration du Collège Les Fontilles à Blesle. Madame Maryse Florentin était également présente puisqu'elle y siège en qualité de personne qualifiée.

Il demande à Maryse Florentin de lire la motion présentée par les personnels du Collège Les Fontilles lors de la réunion du CA.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal de Blesle, à l'unanimité :

- Approuve et témoigne tout leur soutien à la motion présentée par les personnels du Collège Les Fontilles ci-jointe.
- Information est faite par le Maire sur le traitement des DIA (Déclaration d'Intention Aliéner).
- Le devis relatif à l'éclairage de l'église est présenté, un autre sera demandé pour le changement uniquement des luminaires grillés.
- Blesle recevra les 25 et 26 septembre 2026 la commission « Qualité » de l'Association « Les plus beaux villages de France ».
- Blesle accueillera le 28 juillet l'arrivée et le départ de la 10^{ème} étape du 37^{ème} tour de la France En courant reliant SAINT ALBAN/LIMAGNOLE à ORCINES.
- La Brocante/Vide-greniers est prévue le dimanche 2 août 2026.
- Le B Bus est présent ½ journée tous les 4 semaines à Blesle, les nouveaux élus sont les bienvenus pour découvrir ou re-découvrir les missions du Bus France Services et l'ensemble des services apportés à la population.
- Information sur le Groupement d'Intérêt Public « Alim' Solidarité » par Martine Rioux et sur les Marchés par Sylvie BAISSAT.

**PROCES-VERBAL ARRÊTÉ ET APPROUVÉ à l'unanimité
par les membres du Conseil municipal lors de la réunion du 24 avril 2026.**